

ÉDUCATION

societe.union@sonapresse.com

ONG : il faut attaquer le mal à la racine



Les membres de l'ONG Cri de cœur lors d'une campagne de sensibilisation dans une salle de classe.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

ENGAGÉES dans la protection et la sauvegarde des droits fondamentaux des enfants, plusieurs Organisations non gouvernementales (ONG), travaillant en partena-

riat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), se mettent en ordre de bataille contre la progression du phénomène avilissant de la violence en milieu scolaire. Pas besoin d'un Gabon où la brutalité et la haine mutuelle s'enracinent. D'où leur détermination à attaquer le mal

à la... racine.

Que ce soit l'ONG "Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire" (CCHS), l'association "Arc-en-ciel", l'ONG Samba Mwanas, "Rien n'est perdu" (RNP) et Mine, tout est mis en œuvre pour partir en guerre contre l'ampleur actuelle du phénomène en milieu jeune. Le plus important, selon ces ONG, serait d'interroger et de parcourir le milieu familial des enfants. Pour Marie-Florentine Ndembet, présidente de l'ONG CCHS engagée dans cette lutte depuis 7 ans déjà, les familles jouent un grand rôle dans leur éducation.

" Avant que ces jeunes ne soient dans un établissement, ils appartiennent d'abord à un père et à une mère. Que font leurs parents? Pour bien comprendre l'ampleur du phénomène, il faut savoir quel est leur niveau d'instruction, leurs revenus, professions, l'intérêt que représente l'enfant à leurs yeux et le contexte

culturel... Sont-ils à l'écoute de leurs enfants ou les relèguent-ils au dernier plan? L'enfant est la prunelle de l'État. Toute forme de violence exercée sur l'enfant est punie par la loi ", s'exprime-t-elle. " C'est pour cette raison que nous, en tant qu'ONG et partie de la société civile, sommes là pour accompagner l'État qui garantit les droits fondamentaux de l'enfant ", ajoute-t-elle.

Inculquer l'amour du prochain, et celle de Dieu, est, selon Mme Ndembet, un pari déjà bien gagné pour enrayer ce phénomène. Il est également important que les parents développent la communication permanente avec

leur progéniture. L'État, premier garant d'une société paisible, doit remettre en place les programmes d'instruction civique à l'école, la construction de centres de réinsertion, la création des centres d'éveil au sein des établissements, le retour des comités de vigilance, etc. Mais encore faut-il que l'État joue pleinement son rôle en mettant les moyens pour lutter contre toutes ces formes de violence.

" Avec les parents d'enfants, nous organisons des formations sur leurs responsabilités vis-à-vis des droits de leurs enfants, en faisant appel notamment aux experts ", confie Marie-Florentine Ndembet

Parole aux chefs d'établissement



Le proviseur du lycée d'Application Nelson-Mandela, Grégoire Ombango.

Charly NYAMANAGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

LA problématique du phénomène des violences en milieu scolaire a été abordée différemment par les chefs d'établissement contactés par l'équipe de L'Union. Toutefois, ils se rejoignent sur certains points d'appréciation dudit phénomène qui, du reste, revêt un caractère transversal. Tant ils pensent que dire que l'école génère la violence c'est "oublier que notre société est en proie à des crises multiformes, dont certaines affectent la première institution sociale, c'est-à-dire la famille. À cela, il y a lieu de connaître la représentation de l'enfant. Comment ce dernier vit-il ces crises, par exemple les décès des parents, la séparation des parents? ", s'interroge Grégoire Ombango, proviseur du lycée

d'Application Nelson-Mandela. Non sans pointer du doigt les insuffisances et les failles dans la prise en charge de l'enfant au niveau de la cellule familiale et institutionnelle.

"Il ne suffit pas d'organiser un conseil de discipline et prononcer l'exclusion par rapport à la gravité de l'acte. Ça, c'est la sanction de l'école. Est-ce que cela suffit? Il faut voir comment récupérer ce jeune citoyen qui vient d'être jeté dehors par une prise en charge familiale, voire institutionnelle. Ces élèves relativement jeunes ont une énergie débordante qu'il faut impérativement canaliser, par la création des activités saines et ludiques", recommande-t-il.

L'école est une institution d'intégration, de socialisation. "C'est à l'école que l'on trouve ses meilleurs amis, c'est à l'école que l'on trouve une autre famille", poursuit notre interlocuteur.

L'école n'est pas un terrain de guerre "où on parle de légitime défense comme dans le conflit russo-ukrainien. Un élève qui use de violence sur son camarade, ce dernier a l'obligation de venir se plaindre auprès de l'administration. Il revient à celle-ci de prendre des sanctions qui s'imposent vis-à-vis de l'agresseur. C'est ce sur quoi nous axons la sensibilisation au niveau des élèves et au niveau", explique de son côté, le père Luis, directeur du collège Calasanz.

Et si l'on faisait appel aux forces vives du clergé?



Prophète Béni Ngoua Mbina : «L'autorité représente la porte de la Nation».

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

PARCE qu'elles n'épargnent quasiment aucune famille, les violences en milieu scolaire préoccupent aussi les communautés religieuses. À travers ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur au

sein des collèges et lycées du Gabon, elles y voient un " esprit de violence " qui aurait été relâché dans ces différents milieux de vie pour y semer le chaos. Leader de l'Église de la lumière chrétienne (ELC), qui revendique à ce jour plus de 4 000 fidèles, le prophète Béni Ngoua Mbina pense qu'en sus des mesures administratives qui doivent être prises pour endiguer ce mal aux causes endogènes et exogènes, les autorités gagneraient à associer les forces vives du clergé à la lutte. Mieux, il suggère même que le gouvernement adopte cette démarche chaque fois que des phénomènes inhabituels sont observés dans la société. Que des appels soient lancés en direction des hommes de Dieu de sorte qu'ils se mobilisent dans la prière.

"Les Écritures révèlent que toute autorité vient de Dieu. Dieu a agréé donc les mesures que les autorités prennent pour protéger les enfants. Mais, à partir du moment où les dirigeants baissent les bras, ça produit ce qu'on appelle, sur le plan spirituel, l'ouverture des portes. Il est vrai que nous prions, mais

pour que ces prières se révèlent efficaces, il faut qu'elles soient accompagnées des décisions gouvernementales. Or nous avons un autre problème dans notre pays : on préfère parfois consulter les nganga que d'aller vers les hommes de Dieu. Il n'y a d'ailleurs pas que les violences, il y a aussi le phénomène des enfants qui tombent en transe dans les établissements scolaires. Ce n'est pas le domaine de l'administration, il faut faire appel aux ministres du culte qui iront bénir ces établissements. On peut même aller faire une séance de prière au ministère de l'Éducation nationale, qui représente les établissements. Dès lors que la Constitution reconnaît l'importance de Dieu dans la Nation, on peut s'adresser aux hommes de Dieu, parce que le pays doit être influencé par Dieu".

Selon le prophète, l'autorité représente la porte de la Nation. Et à partir du moment où cette autorité consulte les hommes de Dieu, les forces spirituelles négatives qui veulent influencer la Nation sont désarmées.